

CONTRE TOUTES LES FRONTIÈRES !

LE 4 MARS À LE LIEU (ALPES)

21 RUE DE LA LEVÉE- 05220 EMBRUN

LE 10 MARS À LA LEZARDE (CÉVENNES)

66 GRAND RUE - 30270 SAINT JEAN DU GARD



18h Présentation

19h Discussion

Le 28 février 2022 commence le procès de l'opération policière «Scintilla» à Turin. Trois ans plus tôt, celle-ci avait déclenché l'expulsion de l'Asilo Occupato (maison occupée depuis vingt ans et lieu de vie et d'organisation anti-autoritaire à Turin) et l'incarcération de 7 personnes, dont une après un an et demi de cavale.

Depuis une dizaine d'années, les centres de rétention administratives italiens sont secoués par des révoltes incendiaires, ayant drastiquement réduit le nombre de places au sein de ceux-ci sur l'ensemble du territoire.

C'est notamment dans ce contexte qu'ont été menées pendant des années à Turin des luttes contre les frontières, ayant pris une multiplicité de formes : tracts, tags et affiches partout dans les rues, tentatives d'empêcher les rafles, solidarité lors de moments de révoltes mais aussi contacts réguliers par le biais d'un téléphone et de nombreux parloirs sauvages devant le centre de rétention administrative de Turin, occupations de maisons vides, attaques diverses et variées contre des acteurs, privés comme publics, tirant profit de l'enfermement et/ou de l'expulsion des sans-papiers...

Ce procès est donc celui de ces luttes. Au total, ce sont 18 personnes qui passeront en procès pour «association à visée subversive», «incitation à commettre des crimes et délits», mais aussi pour plusieurs attaques contre les collaborateurs de la machine à expulser italienne. Les accusations sont multiples, allant du simple «outrage» à «coups et blessures sur agents dépositaires de l'autorité publique». Une personne se voit également accusée de l'incendie du centre car elle était en liaison téléphonique avec les retenu.e.s au moment de la mutinerie.



On se saisit de l'occasion du début de ce procès, dont la deuxième audience est fixée au 7 mars, pour organiser un petit tour de discussions.

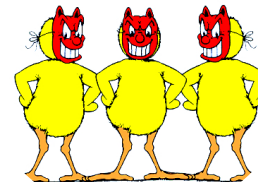
Déjà, pour ne pas laisser les compagnon.ne.s seul.e.s face à la répression et que la mémoire des luttes ne tombe pas dans les méandres de l'oubli.

Ensuite, parce qu'on considère que la répression qui les touche concerne toute personne qui se reconnaît dans les idées portées au sein de cette lutte : celles d'un monde dépourvu de rapports de pouvoir et d'autorité, un monde sans frontières ni nations, un monde sans prisons, quelles qu'elles soient.

De plus, la question de la lutte contre les frontières reste bel et bien actuelle. C'est l'opportunité de créer des moments propices

au débat, à l'heure où la construction de nouveaux centres de rétention est prévu en France, où les morts aux points de passage des frontières ne cessent de défrayer la chronique, où les idées réactionnaires et nationalistes ne cessent d'enfler dans les discours mais prennent aussi confiance dans la rue.

Au programme, donc, un retour sur l'expérience de lutte à Turin et un point info sur l'opération «Scintilla», suivie d'une discussion ouverte et libre où l'on pourrait, avec les personnes présentes, échanger autour des points forts ou limites que l'on voit aux luttes actuelles contre les frontières, se partager des retours d'expériences, débattre de nos analyses respectives sur ce qu'il se passe aujourd'hui en France ou ailleurs dans le monde.



SOLIDARITÉ AVEC LES INCULPÉ.E.S DE L'OPÉRATION SCINTILLA !

CONTRE TOUTES LES FRONTIÈRES !

LE 4 MARS À LE LIEU (ALPES)

21 RUE DE LA LEVÉE- 05220 EMBRUN

LE 10 MARS À LA LEZARDE (CÉVENNES)

66 GRAND RUE - 30270 SAINT JEAN DU GARD



18h Présentation

19h Discussion

Le 28 février 2022 commence le procès de l'opération policière «Scintilla» à Turin. Trois ans plus tôt, celle-ci avait déclenché l'expulsion de l'Asilo Occupato (maison occupée depuis vingt ans et lieu de vie et d'organisation anti-autoritaire à Turin) et l'incarcération de 7 personnes, dont une après un an et demi de cavale.

Depuis une dizaine d'années, les centres de rétention administratives italiens sont secoués par des révoltes incendiaires, ayant drastiquement réduit le nombre de places au sein de ceux-ci sur l'ensemble du territoire.

C'est notamment dans ce contexte qu'ont été menées pendant des années à Turin des luttes contre les frontières, ayant pris une multiplicité de formes : tracts, tags et affiches partout dans les rues, tentatives d'empêcher les rafles, solidarité lors de moments de révoltes mais aussi contacts réguliers par le biais d'un téléphone et de nombreux parloirs sauvages devant le centre de rétention administrative de Turin, occupations de maisons vides, attaques diverses et variées contre des acteurs, privés comme publics, tirant profit de l'enfermement et/ou de l'expulsion des sans-papiers...

Ce procès est donc celui de ces luttes. Au total, ce sont 18 personnes qui passeront en procès pour «association à visée subversive», «incitation à commettre des crimes et délits», mais aussi pour plusieurs attaques contre les collaborateurs de la machine à expulser italienne. Les accusations sont multiples, allant du simple «outrage» à «coups et blessures sur agents dépositaires de l'autorité publique». Une personne se voit également accusée de l'incendie du centre car elle était en liaison téléphonique avec les retenu.e.s au moment de la mutinerie.



On se saisit de l'occasion du début de ce procès, dont la deuxième audience est fixée au 7 mars, pour organiser un petit tour de discussions.

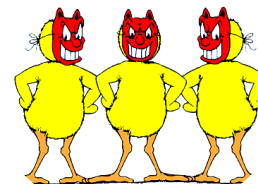
Déjà, pour ne pas laisser les compagnon.ne.s seul.e.s face à la répression et que la mémoire des luttes ne tombe pas dans les méandres de l'oubli.

Ensuite, parce qu'on considère que la répression qui les touche concerne toute personne qui se reconnaît dans les idées portées au sein de cette lutte : celles d'un monde dépourvu de rapports de pouvoir et d'autorité, un monde sans frontières ni nations, un monde sans prisons, quelles qu'elles soient.

De plus, la question de la lutte contre les frontières reste bel et bien actuelle. C'est l'opportunité de créer des moments propices

au débat, à l'heure où la construction de nouveaux centres de rétention est prévu en France, où les morts aux points de passage des frontières ne cessent de défrayer la chronique, où les idées réactionnaires et nationalistes ne cessent d'enfler dans les discours mais prennent aussi confiance dans la rue.

Au programme, donc, un retour sur l'expérience de lutte à Turin et un point info sur l'opération «Scintilla», suivie d'une discussion ouverte et libre où l'on pourrait, avec les personnes présentes, échanger autour des points forts ou limites que l'on voit aux luttes actuelles contre les frontières, se partager des retours d'expériences, débattre de nos analyses respectives sur ce qu'il se passe aujourd'hui en France ou ailleurs dans le monde.



SOLIDARITÉ AVEC LES INCULPÉ.E.S DE L'OPÉRATION SCINTILLA !